

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la charte QUALIBOIS,
- Connaître la réglementation et les propriétés physiques du bois et de sa combustion
- Connaître les différents types d'installations de chauffage au bois
- Maîtriser les dimensionnements qui lui sont rattachés
- Être en capacité d'assurer la maintenance et le service après-vente des installations
- Comprendre les aides financières

PROGRAMME

Jour 1

- Les engagements de la charte QUALIBOIS et du processus de qualification
 - o Pourquoi une charte de qualité ?
 - o Fonctionnement et usage de la marque QUALIBOIS
- Le contexte du bois énergie, les textes réglementaires en rapport avec le chauffage au bois (RT, DTU, normes produits, ...)
 - o Etat des lieux des textes en vigueur
 - o Synthèse de leur champ d'application et de leur portée
- Les propriétés physiques du bois et de sa combustion
 - o Situation de l'énergie bois en France
 - o Les différents combustibles bois
 - o Combustion, rendement et rejets

Jour 2

- Les différents types d'appareils de chauffage au bois
 - o Appareil divisé hydrolique
 - o Chaudière à chargement manuel
 - o Chaudière à chargement automatique
- Dimensionner une installation de chauffage au bois dans les règles de l'art
 - o Chaudière
 - o Silo
 - o Cheminée
 - o Ballon tampon
 - o Accessoires
- Mettre en œuvre

Jour 3

- Conduite et maintenance
- Diagnostic et service après-vente
- Les dispositifs d'aides financières
 - o MaPrimeRenov'
 - o Les Certificats d'Economie d'Energie et le Coup de Pouce Chauffage
 - o Autres aides locales

Durée : 3 jours (21 heures)

Coût : 300 € HT par jour

Public concerné :

Professionnels installateurs chauffagistes

Prérequis :

Maîtriser l'installation des équipements de chauffage courants.

Délai d'accès : 1 mois

Méthodes et moyens pédagogiques :

Le Prestataire fournit à chaque participant l'ensemble des outils nécessaires au bon déroulement de sa formation :

- Un support de formation
- Des appareils en fonctionnement pour les exercices pratiques
- Des études de cas et des mises en situation

Modalités d'évaluation :

Chaque participant sera évalué au moyen d'un Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et de tests pratiques repris sur la fiche d'évaluation individuelle.

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez joindre la référente PSH (Ariane Perge) au 06 81 59 84 80

Impératif :

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de sécurité et de lunettes de sécurité tout au long de la formation.

Contact :

formation@perge.fr
Tél. : 04.75.57.81.63